



Procedue de licenciement et deuxième entretien

Par romi75, le 29/08/2012 à 13:26

Bonjour,

J'ai reçu une lettre pour un entretien préalable au licenciement.

J'ai été à cette entretien accompagné d'un conseiller. Il m'a été reproché le fait qu'un client a envoyé un email pour dire que je n'avais pas été aimable et que je serais rude avec mon équipe. Le reste date de plus de 3 mois ou remonte à 2 ans et ne sont pas plus grave.

Je voudrais savoir si ses faits sont considéré comme raison sérieuse (se dont je doute) et si je peux avoir un autre entretien me reprochant d'autres faits.

mERCI